VILLE DE CACHAN

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS LA PLAINE ÉLÉMENTAIRE

ANNÉE 2024 – 2025

DIRECTRICE : JULIE MARANINCHI

“ L’ ÉDUCATION EST L’ ARME LA PLUS PUISSANTE QU’ ON PUISSE UTILISER POUR CHANGER LE MONDE. ”

NELSON MANDELA

PREAMBULE

L'A.L.S.H est une structure qui répond à des besoins importants des enfants et des parents : besoins de garde, d'apprentissage de la vie en collectivité, d'éducation, de loisirs collectifs dans un cadre sécurisant pour les enfants.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies et ses choix, et les partager avec les autres.

L'enfant doit être au centre des préoccupations de l'équipe d'animation. Elle doit l'aider à se construire et l'amener à devenir acteur de ses moments de loisirs.

SOMMAIRE

I – Présentation de l'ALSH La Plaine

II – Cadre éducatif

III – Fonctionnement périscolaire

VI – Fonctionnement mercredis

V – LE SUIVI SANITAIRE DES ENFANTS & SECURITE

I – PRESENTATION

Coordonnées de l'accueil de loisirs

Nom de la structure : ALSH « La Plaine élémentaire »

Directrice : Julie MARANINCHI

Adresse : 15 rue François Rude
94230 Cachan.

Téléphone : 01.46.65.00.79

Adresse mail :
alsh.elem.laplaine@ville-cachan.fr

Les différents horaires de l'accueil de loisirs

Période hors vacances scolaires :

- L'accueil du matin de 7h30 à 8h20.
- La pause méridienne de 11h30 à 13h20.
- L'accueil du soir des élémentaire après l'étude de 18h à 18h30.

Tous les mercredis, et durant les vacances scolaires :

- L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30.
- L'accueil du matin de 7h30 à 9h15.
- Les mercredis les enfants peuvent être accueillies en demi-journée sans repas.
- Le départ des enfants en demi-journée est à partir de 12h20 à 12h30.
- Les arrivés des demi-journées sont prévues l'après-midi à 13h30.
- Pendant les vacances il n'y a pas de demi-journée.
- L'accueil du soir de 17h à 18h30.

Typologie du public accueilli

L'A.L.S.H La Plaine élémentaire accueille les enfants âgés de 6 à 12 ans scolarisés à l'école élémentaire de La Plaine.

Tous les enfants accueillis sont issus d'une grande mixité socioculturelle. Cette juxtaposition de différentes cultures permet un enrichissement au sein de l'A.L.S.H ce qui va permettre de favoriser un certain respect mutuel entre les enfants.

ENVIRONNEMENT

L'accueil de loisirs bénéficie de plusieurs structures municipales culturelles, sportives et de loisirs qui favorisent la mise en place de divers projets en partenariat avec :

Les lieux culturels

L'Orangerie

Le cinéma La Pléiade

Le théâtre Jacques Carat

Bibliothèque centrale

Le centre socio-culturel

ÉQUIPE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
LA PLAINE ÉLÉMENTAIRE
2024 - 2025

Julie MARANINCHI
Directrice

Farida

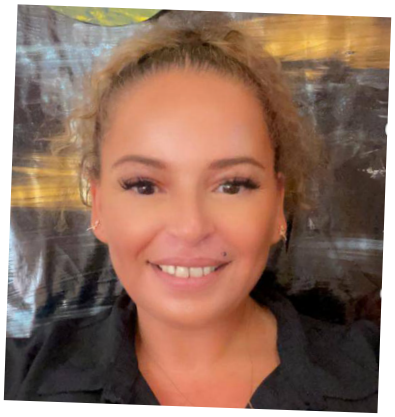

Nadia

Mélanie

Niamé

Paulo

Modalités de fonctionnement de l'équipe d'animation

Les temps de réunions

Des temps de réunions sont planifiées avec l'équipe d'animation est sont obligatoire :

Réunion d'équipe hebdomadaire les lundis et jeudis

Réunion préparation club des explorateurs

Réunion de préparation, régulation et bilan vacances pour chaque période de vacances

Réunion pour l'organisation des événements à l'échelle de la ville (carnaval)

Réunion de formation, d'échange de pratique

Objectif des réunions :

- Peaufinage des plannings d'activités.
- Echanges autour des projets en cours et à venir.
- Préparation des événements (porte ouverte, carnaval de la ville, les projets A.L.S.H).
- Bilan pour les actions effectuées.
- Elaboration du projet pédagogique et des projets d'animations.
- Echanges de pratiques

Missions et rôles des animateurs

En concertation avec les animateurs nous avons établis les missions et rôles des animateurs.

Tous les animateurs viennent d'horizons, d'âges, de cultures différentes avec des expériences, des savoirs-être et des savoir-faire qui sont complémentaires et enrichissants. Chaque différence est un atout qui permet de répondre aux besoins et envies de chaque enfant.

« C'est la différence de chacun qui fait la force de notre structure »

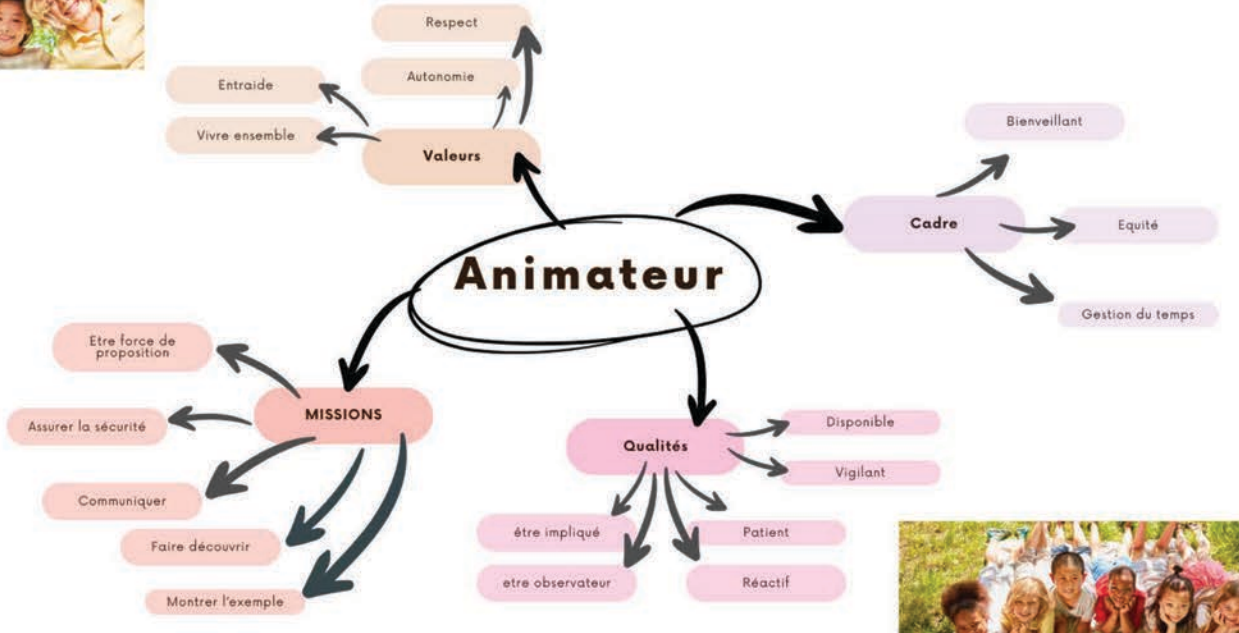

Les points négociables et non négociables pour l'ensemble de l'équipe

Points négociables

- Absences et retards justifiés
- Changement de prise en charge de classes en concertation avec la direction
- Le téléphone portable est toléré pour les référents (Laurent et Paulo)

Points non négociables

- Respect des règles de sécurité et d'hygiène pour tous
- Avoir une tenue vestimentaire et un langage correct
- Signaler tout incident à la directrice
- Ne pas laisser les enfants sans surveillance
- Aucune violence (morale, verbale ou physique) ou geste déplacé à l'encontre des enfants et des adultes

Les classeurs administratifs

Les classeurs se trouvent dans le placard administratif dans le bureau de la directrice à la disposition de l'équipe d'animation.

Le classeur administratif

- La réglementation en vigueur
- Le PEDT (Projet éducatif du territoire)
- Le projet pédagogique
- La télé-procédure de l'accueil de loisirs
- Les grilles d'évaluation
- Les programmes
- La sécurité et l'hygiène
- Attestation d'assurance de la ville
- Le procès-verbal
- Les menus / goûters
- La sécurité

Le classeur des animateurs

- Les diplômes et les vaccins

Le classeur de comptabilité

- Le budget
- Les bons de commande
- Les factures

Le classeur club des explorateurs

- Des supports pédagogiques
- Les fiches de suivi et renseignements des enfants
- Les projets d'animation

Le classeur projet d'animation

- Les projets d'animation
- Les fiches d'activités

Le budget

Chaque site a son propre budget calculé au prorata des enfants accueillis.

L'accueil de loisirs bénéficie d'un budget de fonctionnement pour l'année civile réparti en plusieurs enveloppes :

Les achats s'effectuent par bon de commande.

Fournitures consommables
(Peinture, papier, feutre, perles, crayons...)

Petit matériel équipement
(Jeux éducatifs, ciseaux, ballons, jouet, matériel sportif, puzzle...)

Droit d'entrées pour les sorties
(Théâtre, spectacle, cinéma, musée, zoo, parc d'attractions…)

Prestations
Intervenant extérieur en animation spécifique et pédagogique

Les locaux disponibles dans la structure

LE PRÉAU DU BAS

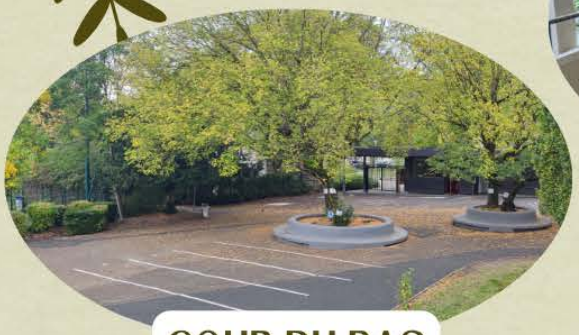

COUR DU BAS

LES DEUX SALLES ALSH

LA COUR DU HAUT

LE GYMNASE

LE PRÉAU DU HAUT

LE CITY

LE PETIT RÉFECTOIRE

LE RÉFECTOIRE

LES TOILETTES

LA SALLE DU CLUB DES EXPLORATEURS

LA SALLE INFORMATIQUE

II – SENS EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Projet éducatif de territoire de la ville

Axe1 : Considérer l'enfant dans sa globalité, avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme.

Axe 2 : Favoriser les projets visant à développer la participation des enfants dans une dynamique de coopération.

Axe 3 : Encourager les projets qui s'inscrivent dans la réalité et la ressource territoriale.

Les valeurs développées au sein de notre structure

Les échanges interculturelles, l'inclusion, les découvertes, le respect, la solidarité, la bienveillance, le bien être

Les objectifs pédagogiques et opérationnels

1. Eveiller la curiosité intellectuelle et culturelle des enfants.

Objectifs opérationnels

- Développer et renforcer leur pratique artistique.
- Développer la sensibilité, la créativité et l'esprit critique de l'enfant.
- Permettre la rencontre des artistes, des œuvres dans des dimensions nationales et internationales.
- Découvrir les Lieux culturels par des visites (art urbain, exposition, spectacle, cinéma).

Moyens

- Développer le partenariat avec l'orangerie de Cachan, la maison de l'environnement.
- Mise en place d'activité innovante créative et artistique
- Street art
- Mise en place d'ateliers de peinture, sculpture et modelage
- Création de la fresque sur le mur de l'école et décoration des bancs de l'école

2. Développer l'éco-citoyenneté

Objectifs opérationnels

- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et faire découvrir les actions de certaine association.
- Favoriser le développement d'un comportement « Eco-citoyen ».
- Découverte de la saisonnalité des fruits et légumes.
- Sensibiliser les enfants à la biodiversité et notamment la faune et la flore.

Moyens

- Mise en place d'un Jardin pédagogique.
- Mettre en place des jeux et des activités avec l'utilisation de matériaux naturels ou de récupération (jeux de piste, atelier création en carton…)
- Création de fiche pédagogique sur les légumes, les fruits et les herbes aromatique.
- Création de fiche pédagogique sur les insectes.
- Mise en place d'un partenariat avec les espaces verts de la ville et la Maison de l'environnement.

Thème

Le thème de cette année est :

« L'aventure dans le monde ! »

Nous sensibiliserons aux pratiques artistiques pluridisciplinaires et à l'animation culturelle. Ce projet artistique met en lumière la richesse de la pluridisciplinarité et la transversalité des arts, qui non seulement stimulent la créativité et l'expression individuelle, mais également ouvrent des horizons vers la découverte de nouvelles cultures. En explorant ces diverses formes d'art, nous favorisons un dialogue interculturel enrichissant.

III – FONCTIONNEMENT PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire du matin en maternelle

Nous accueillons les enfants de 7h3 à 8h20. L'ALSH maternelle et élémentaire sont rassemblés dans les locaux de la maternelle. Les enfants de maternelle et d'élémentaire ont leur propre salle. Différents pôles de jeux en autonomie sont proposés aux enfants : dessins, dinette, jeux de société…

Un animateur s'occupe de l'inscription des enfants sur la tablette et en précisant si l'enfant reste à la cantine, au goûter sur le listing de classe.

A 8h20 les enfants élémentaires sont accompagnés par un animateur qui les dirige dans la cour du bas afin de faire le relais avec l'équipe enseignante de l'école élémentaire de Laplaine.

L'accueil périscolaire du soir en maternelle

Les animateurs arrivent sur le site à 16h15, ces 10 minutes de présences permettent de mettre en place et de préparer l'accueil du soir (consigne des directeurs, préparation des salles).

A 16h30, les enfants inscrits à l'accueil du soir, sont récupérés par leurs animateurs dédiés dans leur classe, ils seront accompagnés et installés au réfectoire avec un passage aux toilettes. Le goûter est un moment convivial entre les enfants et les animateurs. Le réfectoire est aménagé, les enfants sont regroupés par tranche d'âge.

A 17h, un animateur note le départ des enfants et vérifie l'identité des personnes qui viennent chercher les enfants.

Pour les enfants d'élémentaire l'étude prend fin à 18h, les enfants qui fréquentent l'accueil du soir sont accueillis en maternelle. Un animateur accueille les enfants dans la cour du bas des élémentaires afin de les accompagner en maternelle. Pour des questions de sécurité les plus grands ne sont pas mélangés avec les petits de la maternelle. Les parents récupèrent leurs enfants dans les locaux de la maternelle.

Procédure de retard : En cas de retard des familles, prévenir la direction et remplir une feuille de retard par les familles. Si la famille est injoignable l'animateur doit appliquer la procédure de retard qui est affichée dans le bureau de direction.

IV – FONCTIONNEMENT MERCREDI

Cette année, nous privilégions un fonctionnement en deux petits groupes d'âges homogènes qui permet à chaque enfant de vivre à son rythme. Ce fonctionnement permettra aux animateurs de proposer aux enfants des activités adaptées à leur âge, de leurs intérêts, de leurs besoins. Cette séparation permettra un meilleur suivi des enfants. Il reste néanmoins important pour nous de permettre aux enfants d'âges différents de se rencontrer et de vivre certains moments ensemble (temps du repas, du goûter, dans la cour, les journées festives).

Farida, Mélanie et Niamey pour les enfants ESH constitueront le groupe des 6/7 ans.

Paulo et Nadia constitueront le groupe des 8/11 ans.

Journée type du mercredi

Avant le début des activités, des débats sont organisés chaque mercredi matin entre les enfants et l'équipe d'animation. Ces échanges permettent de dialoguer avec eux tout en instaurant un climat de confiance. Parmi les thèmes abordés figurent l'inégalité filles/garçons, la violence, le racket, le racisme, les moqueries, les réseaux sociaux, ainsi que d'autres sujets que les enfants souhaitent aborder.

7h30 à 9h15 : Accueil des enfants, échange entre parents et animateurs

9h15 à 9h30 : Fermeture des portes, rassemblement, appel nominatif, comptage, effectifs

9h30 à 9 h45 : Débat, sensibilisation par les animateurs, présentation et choix des activités

9h45 à 11h50 : Début des diverses activités

11h50 à 12h00 : Passage aux toilettes, comptage

12h00 à 13h00 : Repas

13h00 à 13h50 : Temps calme

14h à 16h : Début des activités de l'après midi

16h à 16h10 : Passage aux toilettes, comptage

16h10 à 16h45 : Goûter

17h à 18h30 : Ouverture des portes, départ échelonné, divers ateliers

18h30 : Fermeture de l'accueil de loisirs

La répartition des temps de la journée est à titre d'information, cela peut varier en fonction des horaires, des sorties et des conditions météorologiques.

Temps d’accueil du matin (mercredi / vacance)

Le temps d'accueil des parents et des enfants à l'arrivée à l'accueil de loisirs est un moment clé pour instaurer un climat de confiance et faciliter la transition entre la maison et le centre. Ce temps permet aux animateurs de communiquer avec les parents, d'échanger sur les besoins ou les particularités de l'enfant, et de répondre à leurs éventuelles questions. Pour les enfants, des espaces aménagés sont mis en place, comme des coins jeux, lecture ou dessin, afin de les accueillir dans un environnement chaleureux et rassurant. Ce moment favorise un démarrage en douceur de la journée, tout en renforçant le lien entre les familles et l’équipe d’animation.

Le temps calme

Le temps calme après le repas à l'accueil de loisirs est essentiel pour permettre aux enfants de se détendre et de récupérer après les activités du matin. Ce moment favorise le repos, apaise l'excitation et les prépare aux activités de l'après-midi. Les enfants sont répartis entre trois salles : la salle d'accueil, la salle du bas et une salle à l'étage. Cette organisation facilite un cadre apaisant pour les enfants tout en permettant aux animateurs de prendre leurs pauses à tour de rôle. Pendant ce temps, des activités calmes sont proposées, comme la lecture d'histoires, des jeux de société, du dessin, des mandalas, création perle à repasser. Ce moment contribue au bien-être des enfants en leur offrant un espace de sérénité et de recentrage.

Le temps du goûter

Le temps du goûter à l'accueil de loisirs est un moment clé qui allie convivialité et apprentissage. Il permet aux enfants de reprendre des forces après les activités de l’après-midi tout en partageant un moment agréable avec leurs camarades. Ce temps est aussi l’occasion pour les animateurs de responsabiliser les enfants en leur attribuant des rôles, comme distribuer les goûters, aider à débarrasser ou nettoyer les tables. Ces petites missions renforcent leur autonomie, leur esprit d’équipe et leur sens des responsabilités, tout en les impliquant activement dans la vie collective du centre.

Le temps d’accueil du soir

Le temps d'accueil des parents lors de la récupération de leur enfant à l'accueil de loisirs est un moment essentiel d'échange et de communication. Il permet aux animateurs d'informer les parents sur le déroulement de la journée de leur enfant, les

renforce le lien entre les familles et l'équipe d'animation, tout en offrant aux parents une meilleure visibilité sur la journée de leur enfant. Ce moment de dialogue favorise également la confiance mutuelle et permet de répondre aux éventuelles questions ou préoccupations des parents.

Les projets d'animation

Voici les différents projets d'animation proposé par les animateurs les mercredis :

Les animateurs souhaitent fédérer tous les enfants autour des divers projets communs à l'année.

- Paulo va tout au long de l'année animer un projet sur le thème de la découverte de l'art avec les enfants sur le thème du multiculturalisme. Sa finalité sera la réalisation avec les enfants d'une fresque murale façon Street art.

- Mélanie animera un projet de création d'un potager urbain et sensibilisera les enfants à la biodiversité en collaboration avec la Maison de l'environnement d'Arcueil et la serre municipale de Cachan. Le projet aboutira à une invitation des familles pour découvrir le potager et partager un moment convivial ensemble.

- Adil et Farida animeront divers jeux de poursuite, de conquête et de ballon, qui aboutiront à un inter-centre avec les enfants d'un autre accueil de loisirs.

- Nadia a pour projet de faire découvrir les jeux de société aux enfants, de créer un jeu avec eux, et d'inviter les parents à venir jouer à ces jeux avec leurs enfants.

Positivons avec les enfants

En cas de conflits ou d'erreur comment amener l'enfant à réparer, prendre ses responsabilités et tirer profit de cet apprentissage ?

La réparation se doit d'être éducative.

C'est-à-dire qu'elle devrait tout à la fois faire comprendre à l'enfant en quoi son comportement était inadapté et lui permettre d'apprendre un comportement plus adéquat.

Si l'enfant souhaite réparer, cela induit qu'il reconnait ses actes et souhaite dans la mesure du possible en annuler les conséquences, tout au moins les compenser par des actes positifs.

Proposer une réparation, discuter avec les enfants du sens de dette réparation lui permet de prendre du recul par rapport à ses actes, de réfléchir aux règles.

La réparation doit rester en lien avec la nature de l'erreur et l'enfant être encadré lors de sa réparation.

L'animateur doit anticiper poser un cadre en amont avec les enfants.

L'animateur va rechercher les solutions en coopération avec les enfants pour éviter que le problème ne se reproduise.

Communication avec les familles

Des évènements seront mis en place tout au long de l'année durant lesquels les familles seront conviées. Ces temps conviviaux seront organisés pour valoriser les actions des enfants.

- Journée portes ouvertes.
- Ateliers enfants / parents pour la préparation de déguisement pour le carnaval de la ville.
- Journée thématique festive avant et pendant les vacances.
- Mise en place d'un mur photos pour présenter les activités des enfants.
- Convier les familles à la finalité des projets d'animations de fin d'année.
- Mise en place d'un trombinoscope de l'équipe d'animation.
- Mise à disposition du projet pédagogique aux familles et l'affichage des programmes d'activités.
- Mise disposition d'un panneau d'information.

V – LE SUIVI SANITAIRE DES ENFANTS & SECURITE

Les P.A.I

Aucun médicament ne peut être accepté et administré, sauf dans le cadre d'un P.A.I signé pour l'année en cours. Celui-ci prend en compte les recommandations médicales et décrit précisément les gestes d'urgences.

Pour des raisons de confidentialité, les protocoles sont rangés dans un classeur. Nous ne pouvons pas les afficher à la vue de tous.

L'accueil des enfants qui souffrent d'une problématique médicale, d'un handicap, d'un suivi spécifique doit pouvoir se faire dans les mêmes conditions que tous les autres enfants.

Le Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) concerne les enfants atteints d'une maladie chronique (asthme par exemple), d'allergie et d'intolérance alimentaire. Chaque enfant, titulaire d'un P.A.I peut bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire afin d'assurer sa sécurité et pallier les inconvénients liés à son état de santé.

Le P.A.I est un document écrit qui précise, pour les enfants, durant les temps scolaires et périscolaires, les traitements médicaux et / ou les régimes spécifiques liés aux intolérances alimentaires. Il peut comporter un protocole d'urgence.

Parmi les P.A.I certains médicaments peuvent être stockés soit dans le réfrigérateur ou dans une boîte à l'intérieur d'une armoire fermé à clé dans la salle des enseignants, la salle reste accessible.

Les P.A.I restent dans leur emballage d'origine sur lequel seront notés les nom et prénom et la photo de l'enfant concerné avec l'ordonnance du médecin traitant.

Attention après toute utilisation d'un P.A.I, il faudra le remettre à sa place et le notifier dans le cahier de bord, pour en avertir la direction, le référant, les parents, et les enseignants.

Les ESH

Accueil des enfants en situation de handicap.

Quel que soit le type d'handicap, un lien de confiance doit être instauré entre l'équipe d'animation et l'enfant porteur de handicap.

La ville s'engage en ce qui concerne les enfants en situation de handicap à faciliter leur inclusion dans nos accueils.

Actions possibles

- De positionner un animateur selon les besoins.
- Une rencontre au préalable avec les familles est effectuée afin de connaître le cadre familial l'enfant dans sa globalité, ses aptitudes, les conséquences de son handicap sur la vie quotidienne.
- Définir avec la famille la nécessité d'un accueil en demi-journée avec une période d'adaptation.
- Des rencontres périodiques avec les parents pour faire un point sur le suivi de leur enfant.

Tout cela est mis en place afin de réussir au mieux l'inclusion. L'équipe d'animation doit être en mesure de proposer à un enfant en situation de handicap :

- Respecter son rythme.
- Prendre en compte ses besoins spécifiques.
- Lui permettre de se sentir en sécurité physique et affectives.
- D'intégrer les mêmes règles que les autres.
- De participer à des activités.
- De se sentir reconnu dans ses capacités.

Identification des différentes situations de handicap

Les Bobos

Nous sommes garants de la sécurité physique, affective et morale du public accueilli.

Un registre de soin se trouve dans l'armoire à pharmacie dans le bureau de la directrice de l'ALSH sur lequel sont notés la date, la nature des plaies, les soins, l'heure et la cause le nom et prénom de l'enfant soigné et l'animateur qui a prodigué ces soins.

Des sacs à pharmacie se trouvent dans l'armoire à pharmacie dans le bureau de la directrice de l'ALSH. Les animateurs prendront systématiquement un sac lors de leur déplacement dans les cours, le city, le gymnase.

Les fiches de renseignements bleues : remplies par les familles permet d'avoir accès aux numéros de téléphone de tous les parents en cas de problème. Si un enfant n'a pas de fiche en cas de problème prendre la tablette.

La tablette : Permet d'avoir accès aux numéros de téléphone de tous les parents en cas de problème. Tout accident grave doit être signalé à la directrice ou, en son absence aux référents Laurent et Paulo.

Rappel des règles de sécurité :

En partant en activité, les animateurs doivent savoir combien d'enfants il prend en charge et faire une liste.

Le comptage systématique doit être fait, lorsque les animateurs changent de lieu, avant le repas, le goûter et à chaque rassemblement.

Recommandation soin au quotidien des enfants

En cas de fièvre, mal de ventre…l'animateur contactera la famille afin de trouver une solution dans l'intérêt de l'enfant.

Attention : en cas de départ d'un enfant (fièvre, accident, maladie.), une décharge parentale devra être remplie et signée par la famille et l'animateur doit remplir le cahier d'infirmerie.

-Vérifier l'état physique de l'enfant.

- Le rassurer en donnant les premiers soins (en fonction de la blessure).

- Répartir les autres enfants que l'on a avec soi, le temps des soins.

- Recueillir toutes les informations et les noter dans le cahier d'infirmerie.

- Prévenir la direction ou le référant en cas d'absence de la direction.

- Informer les parents ainsi que les enseignants.

L'animateur appellera directement le SAMU (15) ou il aura les recommandations d'un médecin.

Vérifier que l'enfant n'a pas de P.A.I. Si oui le prendre en cas de départ avec les secours. Informer les parents

Le Service Enfance et Jeunesse doit être prévenu : Sébastien Gillet le coordinateur des élémentaires ou Sandra Lavigne coordinatrice des maternelles.

Une déclaration d'accident devra être remplie et sera remis au service juridique de la ville.

Les numéros d'appel d'urgence

15	17	18	112
SAMU	Police Gendarmerie	Pompiers	Toutes urgences

Sécurité des locaux

CONSIGNES DESTINEES EN CAS D'EVACUATION INCENDIE

1- AURETENTISSEMENT DE L'ALARME

Le retentissement du signal d'alarme signifie qu'il y a danger

Garder son calme et son sang froid

Prendre la liste des enfants

2- EVACUER

Laisser ses affaires en place

Quittez la salle rapidement

Ne pas courir

Ne jamais revenir en arrière pendant l'évacuation

Sortir par l'issue de secours la plus proche

3- SE RASSEMBLER

Rejoindre le point de rassemblement

Restez regroupés autour de l'animateur

Appel nominatif des enfants et les compter

Ne pas quitter le point de rassemblement sans autorisation

Appeler les secours

Prévenir la direction

L’évaluation

L’évaluation du projet pédagogique

L’évaluation d’un projet pédagogique dans un accueil de loisirs repose sur plusieurs critères clés afin de mesurer son efficacité et son impact. Tout d’abord, il est important de recueillir les retours des enfants et des animateurs à travers des forums, des bilans ou des questionnaires, pour connaître leurs perceptions et leurs attentes. L’observation directe des activités et des interactions permet également de juger de l’adéquation entre les objectifs du projet et les actions mises en place. En outre, une évaluation régulière des progrès réalisés par les enfants, ainsi que l’analyse de l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés au départ, sont essentielles. Il est nécessaire de mesurer le niveau d'implication des animateurs, leur capacité à adapter les activités et à répondre aux besoins des enfants, ainsi que la gestion des ressources matérielles et humaines. Des réunions de débriefing avec l’équipe d’animation permettront de réfléchir sur les points forts et les axes d’amélioration. Cette évaluation doit être continue et permet d’ajuster le projet en fonction des résultats obtenus et des besoins émergents.

L’évaluation de l’équipe d’animation

Des supports tels que des bilans permettront, lors des réunions, de faire le point sur les aspects positifs et négatifs de tout ce qui s'est déroulé à l'accueil de loisirs.

Lors des réunions de bilan, l'animateur remplit sa fiche d’activité. Cet exercice lui permet de se remettre en question et de s'auto-évaluer. Ce processus a lieu à la fin de chaque période de vacances.

Une évaluation sera également réalisée sur la base de l’observation du comportement et de l'attitude des animateurs tout au long de l’année et lors des temps de vacance. Le directeur se chargera d’observer les différents groupes afin d'évaluer l’action de l’équipe d'animation.

Evaluation individuelle des animateurs

Il s’agit d’un temps de rencontre et d'échange entre la direction et l'animateur, destinées à évaluer ses interventions.

Nous disposons d'une grille d'évaluation structurée, divisée en trois sections :

- Compétences et qualités professionnelles
- Qualités relationnelles
- Implication

Cette évaluation individuelle permet de mettre en évidence les progrès et les acquis, de reconnaître les difficultés, de trouver ensemble des solutions et de définir des objectifs à atteindre. Elle offre à l’animateur une meilleure compréhension de sa situation et l’aide à progresser.

Un bilan individuel de l’animateur sur son site et trimestriel lors des vacances scolaires.

Un entretien professionnel individuel, réalisé par la directrice de l’accueil de loisirs, sera organisé en fin d’année civile pour les agents contractuels et titulaires. Cet entretien a pour objectif d’évaluer leurs compétences et leurs projets d’animation au cours de l’année écoulée, tout en définissant ensemble des axes d’évolution et des besoins en formation.

Cette évaluation repose sur un échange individuel et l’utilisation d’une grille d’évaluation. Ce rendez-vous annuel permet au personnel, qu’il soit contractuel ou titulaire, de faire le bilan des actions menées, de revenir sur les objectifs fixés l’année précédente et d’explorer les perspectives pour l’année suivante.

Evaluation avec les enfants

Des "forums" avec les enfants constituent des moments d'échange entre les animateurs et les enfants, au cours desquels ces derniers sont consultés sur les différents projets en cours afin de recueillir leurs avis et leurs attentes. Ce forum a lieu en fin de journée, le mercredi, ainsi que pendant les vacances.